



HAL
open science

Excellence scientifique transnationale et disqualification des sciences humaines et sociales nationales en Algérie

Kamel Chachoua

► **To cite this version:**

Kamel Chachoua. Excellence scientifique transnationale et disqualification des sciences humaines et sociales nationales en Algérie. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2023, 43, pp.203-224. 10.4000/rhsh.8893 . hal-04353235

HAL Id: hal-04353235

<https://hal.science/hal-04353235v1>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Excellence scientifique transnationale et disqualification des sciences humaines et sociales nationales en Algérie

Kamel Chachoua

CNRS, Aix-Marseille Université, IREMAM (Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans), Aix-en-Provence

Résumé Cet article se propose de montrer comment l'opposition linguistique et politique entre arabophones et francophones qui avait dominé le champ universitaire algérien des années 1970-1990 s'est transformée, durant la « décennie noire » (1990-2000), en distinction entre celles et ceux qui ont un capital scientifique transnational, qui travaillent et publient à l'étranger, et celles et ceux qui ont un capital scientifique national, souvent monolingues, publiant peu et fraîchement diplômés et recrutés en Algérie. En effet, l'affrontement entre les militaires et les groupes islamiques armés a substitué à l'ancienne division linguistique une nouvelle bipolarité qui ne hiérarchise plus, comme par le passé, selon la langue de formation ou le grade, ni même selon la spécialité ou le capital scientifique national, mais surtout selon la production et la reconnaissance scientifiques des universitaires algériens à l'étranger. Ce prestige de la transnationalité s'est amplifié (depuis 2000) avec l'expansion universitaire et l'exigence d'une publication scientifique dans une revue internationale pour la soutenance de la thèse de doctorat ou le passage d'un grade à un autre. Cette exigence, qui a contraint nombre d'enseignants-chercheurs arabisants à recourir aux revues étrangères ou de langue française pour se faire publier, a engendré de nombreux problèmes, exposés dans l'article.

Mots-clés : sciences sociales, Algérie, langue arabe, francophone, expansion universitaire, excellence transnationale, bilinguisme

Abstract This article aims at showing how the linguistic and political opposition between Arabic speakers and French speakers that had dominated the Algerian academic field from the 1970s to the 1990s was transformed during the 'black decade' (1990-2000) into a distinction between those with transnational scientific capital, who work and publish abroad, and those with national scientific capital, who are often monolingual, publish little and have just graduated and been recruited in Algeria. The confrontation between the military and armed Islamic groups, has replaced the old linguistic division with a new distinction, which no longer discriminates according to language or rank as it used to, nor even according to specialty or national scientific capital, but above all according to the scientific production and recognition garnered abroad by Algerian academics. This transnational prestige of has increased (since 2000) with the expansion of universities and the requirement that candidates publish pieces in in international journals before defending a doctoral thesis or moving up the ranks. This requirement, which has forced many Arabic-speaking professors and/or researchers to turn to foreign or French-language journals to get published, has generated many problems, detailed in this article.

Keywords: sciences sociales, Algérie, langue arabe, francophone, expansion universitaire, excellence transnationale, bilinguisme

Soixante ans après l'indépendance, les sciences humaines et sociales en Algérie sont toujours dans une situation que Pierre Bourdieu qualifiait déjà en 1976 de « florissante et déprimée à la fois »¹. Elles ont, d'une part, une existence officielle, des effectifs d'étudiants et d'enseignants constamment croissants, une masse de travaux imprimés (revues, ouvrages, rapports), des savoirs accumulés, une visibilité permanente dans la presse et l'édition publique et privée en langue arabe et française². Mais, d'autre part, un sentiment d'« inquiétude » et de « désastre » envahit d'année en année, de décennie en décennie, de colloque en colloque, les discours des universitaires algériens sur l'université et sur les sciences humaines et sociales en particulier. Pour expliquer ce « désastre », les analystes³ pointent du doigt la réforme de l'enseignement supérieur de 1971⁴ qui aurait, selon eux, donné aux sciences humaines et sociales une orientation économiciste et développementiste, la massification de l'enseignement supérieur qui aurait « submergé⁵ », « dénaturé⁶ » et « banalisé le statut d'étudiant et d'enseignant⁷ », et enfin la politique d'arabisation qui aurait, quant à elle, islamisé l'université algérienne⁸. D'après les générations universitaires francophones, y compris les petits lettrés et les anciens élèves de l'école élémentaire française de l'époque coloniale, c'est surtout l'arabisation qui serait à l'origine de la débâcle des sciences humaines et sociales et de l'université algérienne en général.

S'il est certain que ces « raisons » politiques ont eu des répercussions sur le champ universitaire, il ne s'ensuit pas que leurs effets aient été les mêmes sur l'ensemble des différentes facultés et au sein de celles-ci, sur les différentes disciplines ainsi que sur le corps enseignant dans ses différents grades et ses différentes positions sur la politique comme sur les différents problèmes universitaires. Mais comme ces analyses effacent systématiquement les étudiants, les programmes et le corps enseignant dans sa diversité sociale, linguistique et scolaire, elles ne nous montrent pas *comment* ces

1 Colonna et Haddab, 1983, 6.

2 Bamyeh, 2015.

3 Mammeri, 1989 ; Kadri, 1991 ; Beaud, 1998 ; Marouf, Adel, Adel, 2002 ; Marouf, 2011 ; Benghabrit, Haddab, 2008 ; Benguerna, 2007 ; Khaled, 2019.

4 Cette réforme, qui consista à orienter l'université vers le développement économique, est constamment dénigrée et dénoncée comme une réforme « des bureaux étrangers » (El-Kenz, 2009, 52), « une réforme exogène, de consultants étrangers, belges et américains » (Kadri, 2000, 46 et note 40). Pour Mohamed Ghalamallah, « la réforme de 1971 était inspirée du système anglo-saxon » (Ghalamallah, 2014, 41) ; selon Rachid Sidi-Boumedine, elle serait « d'inspiration française, ce qui lui a valu à Alger le surnom de la réforme "Taleb-Fouché" » (Sidi-Boumedine, 2012, 293). Mais, selon le témoignage d'Ahmed Mahiou, alors doyen de la faculté de droit d'Alger et membre de cette commission de réforme, « le travail a été fait par des comités disciplinaires élargis qui siégeaient au niveau de chaque université et leurs projets étaient soumis à une commission au ministère composée d'experts algériens et étrangers. C'est ainsi que plusieurs experts canadiens, brésiliens, chiliens, égyptiens, français, yougoslaves ont plus ou moins contribué à évaluer ce qui venait des comités. [...] malgré ces faiblesses et la nouveauté de la réforme, des résultats encourageants ont été atteints. [...] la grande majorité de ceux qui ont vécu cette réforme en gardent encore un souvenir très positif. » (Mahiou, 2012, 305)

5 Ghalamallah, 2014, 43.

6 Khaled, 2019, 165.

7 Lakjaa, 2014, 169.

8 Kadri, 2000 ; Sebaa, 1996 ; Madi, 2007 ; Ghalamallah, 2014 ; El-Kenz, 1989.

causes sont réfractées dans le champ universitaire algérien. Or, les conséquences des contraintes externes sur le champ « resteront invisibles et inintelligibles aussi longtemps qu'on appréhende les agents, les institutions ou les courants intellectuels ou scientifiques à l'état isolé, indépendamment des relations qui les unissent⁹ ». En effet, en mettant constamment l'accent sur l'opposition entre francophones et arabisants, les analystes ont favorisé la vision manichéenne qui range les premiers du côté de la qualité, de l'excellence et de l'autonomie à l'égard du politique, et les seconds du côté de la quantité, de la « baisse de niveau » et du conformisme politique et idéologique. Or, derrière cette bipolarité radicale se cachent souvent des circulations, des solidarités et des complicités positionnelles entre les deux pôles que les universitaires, et bien d'autres agents du champ politique et culturel, utilisent pour subvertir ou redéfinir cette division suivant leurs intérêts particuliers (pour obtenir certaines promotions ou certains avantages matériels, pour neutraliser un adversaire ou éliminer un concurrent)¹⁰.

Rien ne prouve que l'état des sciences sociales en Algérie aurait été meilleur si elles n'avaient pas été arabisées en 1980. D'ailleurs, et contrairement à un préjugé largement répandu, ce ne sont pas les sciences humaines et sociales arabisées qui ont fourni les contingents les plus massifs et les plus actifs au militantisme politique et au fondamentalisme islamique, mais plutôt les disciplines technologiques pourtant épargnées par les trois maux présumés de l'université algérienne : l'arabisation, la massification et le chômage¹¹. Au fond, l'arabisation des sciences sociales n'a provoqué ni un choc épistémologique ni une transformation sociologique de ces disciplines. Celles-ci ont continué à recruter dans les mêmes couches sociales et scolaires défavorisées et ont reconduit, tels quels, en langue arabe, les programmes d'enseignement, les théories, les concepts et les divisions de la science sociale francophone ou anglophone par la médiation (importation) des traductions égyptiennes¹².

9 Bourdieu, 1984, 149.

10 C'est le cas de certains universitaires francophones qui, pour renforcer leur position dans le champ francophone, choisissent de se rapprocher « politiquement » des arabisants en multipliant les signes extérieurs du discours nationaliste-fondamentaliste ; tandis que les universitaires arabisants tentent de se rapprocher du pôle francophone par des stratégies inverses (usage ostentatoire des concepts et des idées de la science sociale française, inscription en thèse sous la direction d'un professeur francophone) afin de renforcer leur position au sein du pôle des arabisants.

11 On remarquera que la quasi-totalité des jeunes militants pour la promotion de la langue et de la culture berbères (c'est-à-dire les berbéristes) viennent tous ou presque des facultés de sciences exactes. Plus tard, après la révolte du 5 octobre 1988 et le passage au multipartisme, un bon nombre des jeunes élus du parti du Front islamique du salut (FIS) sont d'anciens diplômés de l'université des sciences et de la technologie Houari Boumédiène d'Alger (USTHB).

12 Bien que le ministre de l'Éducation nationale répétait partout et constamment que « l'objectif en matière d'enseignement et de culture en Algérie consiste à retourner aux sources de la culture arabo-islamique » (Ibrahimi, 1973, 65), on remarque que la sociologie de la religion, et de l'Islam en particulier, est toujours restée, et jusqu'à aujourd'hui encore, un objet banni des programmes, des mémoires de recherche, des thèses et de l'enseignement en sciences humaines et sociales, et en sociologie plus particulièrement. C'est le cas aussi pour l'émigration-immigration, un objet historique qui n'a épargné presque aucune famille algérienne depuis plus d'un siècle et qui, néanmoins, n'est toujours pas entré dans les programmes officiels des facultés de lettres et sciences humaines en Algérie. Dans les programmes de certaines filières comme la littérature et la linguistique, on ne trouve aucune référence à la littérature orale et populaire ni aux langues dialectales arabes et berbères, considérées comme des « vestiges de la science coloniale » susceptibles de porter atteinte à l'unité nationale (MESR, 1971).

Fonctionnant comme un « accélérateur de l'histoire¹³ », la révolte populaire d'octobre 1988¹⁴ et les violences armées qui ont causé la mort de plus de 250 000 civils et l'exil de plusieurs centaines d'universitaires algériens en France¹⁵ ont provoqué une nouvelle division dans le champ scientifique algérien. Désormais, et comme l'a montré Tristan Leperlier pour le champ littéraire algérien¹⁶, la ligne de démarcation dans le champ universitaire ne sépare plus, comme avant, les arabisants et les francophones, mais plutôt ceux qui ont un capital scientifique transnational, qui travaillent et publient à l'étranger, en France notamment, et ceux qui ont un capital scientifique national, souvent monolingues, publiant peu et fraîchement diplômés et recrutés en Algérie. Ce prestige de la transnationalité s'est amplifié (depuis 2000) avec l'exigence d'une publication scientifique dans une revue internationale pour la soutenance de la thèse ou le passage d'un grade à un autre, ce qui a contraint nombre d'enseignants-chercheurs arabisants à recourir aux revues étrangères ou de langue française pour se faire publier. Nous verrons que cette mesure, loin d'être anodine, a eu au contraire de profonds effets sur la structuration des sciences humaines et sociales en Algérie¹⁷.

13 Halbwachs, 1930, 9.

14 Le 5 octobre 1988, des manifestations populaires déclenchées par des adolescents habitant dans les quartiers populaires d'Alger ont été violemment réprimées, faisant plus de 500 morts et plusieurs blessés. Cette date marque la fin de l'hégémonie du parti unique (FLN) au pouvoir depuis 1962 et ouvre l'ère du multipartisme en Algérie. Après presque quatre années de vie politique démocratique inédite dans l'histoire du Maghreb et du monde arabe en général depuis les indépendances, l'armée algérienne interrompt les élections législatives de janvier 1992 remportées par le Front islamique du salut (FIS) ; elle dissout le parti et impose un État d'urgence qui durera plus de dix ans. Une partie des militants islamistes entrent alors en clandestinité et se structurent en plusieurs groupes armés (GIA), qui multiplient les opérations terroristes. Plusieurs intellectuels, journalistes, artistes et universitaires majoritairement francophones sont assassinés et de nombreux autres sont contraints à l'exil, en France plus particulièrement.

15 Ici, on reprend les chiffres publiés dans la presse algérienne, mais au fond, aucune statistique sérieuse n'existe sur le nombre exact de diplômés qui sont partis d'Algérie. Selon le quotidien algérien *El Watan* dans son édition du 28 avril 2003, « plus de 40 000 chercheurs auraient quitté l'Algérie ». Et selon le président du Syndicat national des chercheurs permanent (SNCP), « l'Algérie perd 4 chercheurs par mois » (source : *Le Soir d'Algérie*, édition du 15 juillet 2003). Or, selon le sociologue Ali El-Kenz, « il y aurait en 1980 un millier de chercheurs liés à l'ONRS [Office national de la recherche scientifique] dont 430 pour les sciences et les techniques, 320 pour la médecine et 190 pour les sciences sociales » (El-Kenz, 1992, 233, note 2). Ces chiffres bien plus proches de la réalité relativisent l'ampleur du phénomène de la fuite des cerveaux durant la décennie 1990-2000. Selon nous, la fuite des cerveaux est un phénomène inévitable qu'il faut regarder non pas comme un manque à gagner, mais plutôt comme la rançon ou le tribut que paye le champ national pour son excellence ou sa transnationalité. D'ailleurs, et dans le cas précis des sciences sociales, il nous semble que c'est moins la fuite des cerveaux hors du pays qui est préoccupante que la fuite des cerveaux en Algérie même hors des disciplines des sciences sociales, vers les fonctions politiques et bureaucratiques, vers le journalisme, la retraite anticipée, la littérature, phénomène qui serait également intéressant à regarder de plus près.

16 Leperlier, 2018.

17 Ce texte s'appuie sur plusieurs échanges et plusieurs témoignages d'universitaires algériens appartenant à différentes générations et sur l'exploitation de plusieurs entretiens ou récits autobiographiques publiés ces dernières années par des universitaires algériens (Aktouf, 1989 ; Belaribi, 2000 ; Ouzenadji, 2010 ; El-Kenz, 2009 ; Sidi-Boumedine, 2013). Mais ces témoignages comme ces lectures n'auraient rien livré s'ils n'étaient pas informés par notre expérience d'étudiant en sociologie à la faculté des sciences sociales d'Alger au milieu des années 1980, dans une filière totalement arabisée, ainsi que par nos échanges et nos observations jamais interrompues du champ universitaire algérien en général et des sciences humaines et sociales en particulier.

Politique industrielle et institutionnalisation de l'excellence transnationale dans les formations scientifiques en Algérie

À vrai dire, cette division symbolique et hiérarchique (national/transnational) structurait déjà le champ universitaire de l'Algérie coloniale dominé par l'exemple du champ scientifique et universitaire métropolitain¹⁸, tandis que le champ des études arabes était dominé par l'université de la Zitouna de Tunis ou d'Al-Azhar du Caire, où se rendaient les étudiants algériens du réseau des médersas réformistes (*islah*)¹⁹ pour parfaire leur formation. Comme la ségrégation politique entre Européens et musulmans structurait tout le champ mental colonial, les francophones algériens des années 1930-1950 refoulaient et taisaient la référence à la langue arabe et à l'islam, qu'ils percevaient comme un stigmate, tandis que le courant culturaliste et nationaliste (les réformistes religieux notamment) en faisait – en le revendiquant à haute voix – un emblème politique²⁰. Mais dès les premières années de l'indépendance, les partisans du nationalisme arabe (radicalisés par la montée du courant marxiste et les guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973) revendiquent de plus en plus une arabisation-islamisation immédiate de l'école algérienne en s'inspirant du modèle de la médersa islamique du courant réformiste qu'ils ont fréquentée durant les années 1940-1950²¹.

Sous la double contrainte du courant culturaliste des anciens oulémas réformistes formés à Tunis ou au Caire et de celui des « industrialistes » technocrates formés dans les grandes écoles françaises (École des mines, École polytechnique), le nouvel État algérien choisit de trouver un compromis en confiant l'éducation nationale aux anciens élèves réformistes et l'enseignement supérieur et la recherche scientifique aux technocrates francophones. C'est dans ce contexte qu'a été inauguré le campus de Boumerdès, où sont regroupés les instituts et écoles technologiques de haut niveau liés au secteur stratégique de la pétrochimie et des hydrocarbures comme le Centre africain des hydrocarbures et du textile (CAHT), l'Institut algérien du pétrole et l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED)²². Tous sont créés dans le cadre de la coopération technique et scientifique avec l'Unesco (pour l'École polytechnique par exemple), l'ex-URSS et la France plus particulièrement²³. Ce modèle fondé par le secteur de la pétrochimie sera finalement suivi et imité par d'autres

18 Bourdieu, 1975 ; Pervillé, 1984.

19 L'association des oulémas musulmans algériens, fondée en 1931 à Alger et présidée par Ibn Badis, s'est dotée d'un réseau d'écoles libres de langue arabe de style moderne sur le modèle des écoles françaises, dont l'objectif était de diffuser un enseignement islamique et patriotique algérien (Merad, 1967).

20 C'est le sens de ce vers patriotique (« L'islam est ma religion, l'arabe est ma langue et l'Algérie ma patrie ») forgé par Ibn Badis dans les années 1930 et érigé depuis en devise politique de l'association des oulémas (savants) réformistes musulmans algériens.

21 Voir Merad, 1967 ; Chachoua, 2014 ; Courreye, 2020.

22 Voir Henni, 1990 ; El-Kenz, 1989, Khelfaoui, 2000 et 2003.

23 À cet ensemble, il faut ajouter quatre autres instituts de recherche : l'Institut de recherches océanographiques, l'Institut de recherches sur le cancer, le Centre de recherches nucléaires, le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE).

Le paysage scolaire et académique de l'enseignement supérieur en Algérie^a

Les effectifs d'étudiants algériens sont passés de 2 750 en 1962 à 1 650 000 en 2022, et d'une seule université en 1962 à 111 en 2022. 66 % des inscrits sont des filles et 62,2 % d'entre eux et elles sont inscrits en sciences humaines et sociales. Depuis la première réforme du système d'enseignement supérieur en 1971^b, l'Algérie a transformé l'ensemble de son système scolaire en cherchant à se défaire de son héritage colonial, mais l'adoption et la mise en œuvre subséquente du processus de Bologne à partir de 2004 (LMD) ont de nouveau ancré l'université algérienne dans le modèle européen. L'effectif des divers grades du corps enseignant (professeurs, maîtres de conférences [A et B], autres contractuels) s'élève à 62 000 agents. Les diplômés de l'étranger, des universités françaises et européennes, du Canada et de quelques rares pays arabes (Tunisie, Égypte, Jordanie) passent en général par la procédure d'équivalence pour pouvoir candidater aux postes mis au recrutement. Plus de 90 % des étudiants sont boursiers et tous ceux qui résident à plus de 50 kilomètres ont droit à une place dans le réseau des 390 résidences universitaires qui totalisent 550 000 lits. L'université algérienne est dotée d'une autonomie financière qui provient exclusivement de la rente pétrolière, ce qui fait que l'importance de son budget et la pérennité de son équilibre financier dépendent directement du prix des hydrocarbures, qui assurent 98 % des ressources de l'État algérien. Chaque université est dirigée par un recteur qui est entouré de plusieurs vice-recteurs, de doyens et vice-doyens de faculté, de directeurs d'institut et de chefs de département. La gouvernance est aussi assurée par plusieurs organes comme le Comité national d'évaluation des établissements à caractère scientifique, la Conférence nationale des universités (CNU), qui est présente dans les trois régions (Est, Ouest, Centre), la Commission nationale d'habilitation (CNH) et les Comités pédagogiques nationaux des domaines (CPND). Enfin, localement, chaque faculté, chaque département et chaque université possède des conseils d'administration et trois conseils scientifiques (département, faculté et université). Plusieurs de ces universités, notamment celles qui abritent les départements et filières biotechnologiques, sont dotées de laboratoires de recherche et d'équipes d'enseignants-chercheurs. La recherche scientifique est soutenue notamment par le bureau de liaison université-entreprise, qui sert de trait d'union entre la première et la seconde, mais aussi par une coopération officielle sous forme de partenariats, de conventions et de programmes de recherche européens, comme le programme Hubert Curien-Tassili qui réunit des équipes de recherche mixtes algéro-françaises. En dehors de ces échanges internationaux, les enseignants universitaires bénéficient chaque année de stages de perfectionnement à l'étranger, de programmes de bourse pour la finalisation des thèses de doctorat et de bourses de coopération (Profas).

a. Pour une vue plus détaillée sur l'État de l'enseignement supérieur en Algérie, voir Chachoua, Schoelen, 2019.

b. MESR, 1971.

ministères (de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture, de la Culture et même de la Défense nationale), dans le but de contourner le système éducatif national et l'université, jugés lents et inefficaces. Le financement de ces formations supérieures est assuré selon Ali El-Kenz « par des fonds illégalement détournés de leurs objectifs initiaux par le ministère de l'Industrie, qui fit par ailleurs appel à des grandes sociétés et bureaux d'études étrangers (Soviétiques, Français, Américains) pour construire toute l'organisation et assurer les enseignements²⁴ ». Malgré cela, ces établissements d'excellence n'ont pas le monopole du prestige social, car l'inconscient éthique et politique algérien du moment (au lendemain de l'indépendance) honnit tout ce qui est lié à la technique et à l'entreprise capitaliste, qui lui rappellent le système politique et économique colonial. Les facultés « politiques » (les sciences politiques, l'Institut du journalisme ou l'École nationale d'administration) associées aux fonctions étatiques et bureaucratiques bénéficient à l'inverse d'un coefficient de prestige symbolique plus important que celui des sciences technologiques. Mais à mesure que les premières promotions arabisées du cycle primaire (vers 1968) s'approchent du cycle secondaire, puis de l'université (dans les années 1980), la « guerre » linguistique et politique entre arabisants et francophones redouble d'intensité²⁵. Pour ne pas mécontenter les premiers et ne pas attenter à l'avenir de la formation scientifique et technique en Algérie, le pouvoir choisit d'abord d'arabiser les sciences sociales et d'exiger la généralisation de la langue arabe dans l'espace public en remettant à plus tard l'arabisation des sciences technologiques, qui n'advient jamais.

C'est dans ce contexte que s'est opérée la consécration de la division sociale et linguistique des disciplines scientifiques en deux blocs distincts. D'un côté, les sciences humaines et sociales « nationales » arabisées qui regroupent les disciplines du baccalauréat littéraire et, de l'autre, les sciences technologiques dites « exactes », non arabisées (francophones). Cette « di-vision » qui « dignifie » les sciences exactes et « disqualifie » les sciences humaines et sociales se retrouve aussi bien dans les têtes et les textes que dans l'espace universitaire d'Alger. Quand on regarde de plus près comment sont distribués les portefeuilles ministériels en Algérie depuis l'indépendance, on remarque que les ministères considérés comme utiles et productifs (Économie, Enseignement supérieur et recherche, Industrie, Énergie, Finances) sont régulièrement confiés aux hommes diplômés en sciences technologiques, tandis que les ministères à caractère socioculturel (Éducation nationale, Affaires religieuses, Culture, Affaires sociales) sont régulièrement confiés aux lettrés arabisants du courant religieux réformiste-nationaliste et secondairement aux femmes. C'est dans ce même ordre hiérarchique et disciplinaire que la brochure de la réforme de l'enseignement

.....
Selon les prévisions des accords d'Évian, ces instituts devaient être gérés durant quatre ans par la coopération française (CNRS), pour devenir ensuite franco-algériens, puis totalement algériens au début des années 1970 (Gast, 2004, 194).

²⁴ El-Kenz, 1989, 231.

²⁵ Cheriet, 1983.

supérieur de 1971, où sont présentées « les mesures spécifiques à chaque domaine d'enseignement²⁶ », aborde les disciplines. En tête du chapitre de présentation sont placées les études de mathématiques, de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire, viennent ensuite les sciences naturelles, les sciences économiques, suivies des études juridiques, et enfin, en dernier, les lettres et sciences humaines. On retrouve cette hiérarchie projetée à même le sol de la faculté d'Alger, où le département des mathématiques est installé au sommet, en dessous se trouvent les bâtiments de médecine, puis au centre, près du jardin botanique, sont logées les sciences naturelles, et enfin, tout en bas, vers le centre-ville, les lettres et sciences humaines. Plus tard, à la suite d'un nouveau regroupement des disciplines en un ensemble d'instituts, les départements et les facultés sont dispersés dans les quatre coins du grand Alger. Les études scientifiques (c'est-à-dire les sciences exactes) sont installées dans la prestigieuse université des sciences et de la technologie Houari Boumédiène (la plus grande d'Afrique) ; les études juridiques, politiques et administratives sont logées sur les hauteurs d'Alger ; les lettres et les sciences économiques, au centre-ville ; tandis que les sciences sociales sont « reléguées » dans les locaux d'un institut islamique dans la banlieue est d'Alger, avant d'être transférées en 1987 à Bouzareah, en banlieue nord, dans les locaux d'une ancienne caserne. Cela étant, derrière ces mutations et transformations linguistiques et politiques, derrière ces oppositions, ces divisions et ces séparations des campus et des facultés, les programmes, les thématiques et les divisions scientifiques des sciences sociales sont restés exactement ce qu'ils étaient avant l'arabisation.

Révolte sociale et révolution dans les sciences sociales

L'effet du 5 octobre 1988

La révolte populaire du 5 octobre 1988²⁷, qui a ouvert l'ère du multipartisme en Algérie, va accélérer le cours des événements et précipiter la sortie de cette « polémique » politico-linguistique entre arabisants et francophones. En effet, dès le lendemain de la révolte de 1988, toute cette politique d'arabisation, longtemps instrumentalisée par l'ancien parti unique, apparaît comme un but dépassé et « démodé » devant le projet politique de l'islamisation radicale prônée par le parti du Front islamique du salut (FIS)²⁸. Le fait que le président de ce parti radical et populaire, Abassi Madani, soit un professeur (arabisant) de psychologie sociale à la faculté des sciences sociales d'Alger avait renforcé, aux yeux des francisants plus particulièrement, l'amalgame – pour ne pas dire l'identification – des sciences sociales à l'islamisme et au conservatisme

²⁶ Voir MESR, 1971, 21-36.

²⁷ Boukhobza, 1991 ; Haroun, 2013 ; Aït-Aoudia, 2015.

²⁸ Parti fondé en 1989 et dissout en 1992 après l'interruption des élections législatives de janvier 1992.

politique et moral. À cette disqualification politique, il faut ajouter que l'effondrement des grands ensembles industriels causé par la chute brutale des prix des hydrocarbures (1985-1986) avait frappé de plein fouet les sciences sociales, auxquelles ces fleurons technologiques fournissaient les sujets et les terrains de recherche (pour mémoires et thèses) et pour les diplômés desquelles ils constituaient un bassin d'emploi dans le domaine administratif notamment (direction des ressources humaines le plus souvent).

Inversement, les diplômés des sciences technologiques²⁹, dont les fonctions d'encadrement technique (ingénieurs) sont moins affectées par la crise, non seulement voient leur horizon professionnel s'élargir et se diversifier avec la libéralisation du champ économique, mais découvrent aussi la possibilité – pour ne pas dire l'intérêt – d'aller poursuivre leurs études en France dans le cadre de l'émigration libre. Leur formation francophone leur permet de se convertir plus aisément au système universitaire français, puis de s'insérer plus facilement dans le marché de l'emploi hexagonal. L'écho de ces réussites sociales et scolaires en Algérie non seulement accroît le nombre des départs en France, mais il freine aussi les retours des anciens étudiants boursiers de l'État algérien après la fin de leurs études³⁰. C'est à ce moment que se fait connaître le phénomène de la fuite des cerveaux que le pouvoir et la société civile algérienne regardent, jusqu'à aujourd'hui encore, comme la preuve du prestige transnational de la formation scientifique (technologique) nationale : « nos étudiants qui partent à l'étranger réussissent bien. Nos médecins sont pris tout de suite... », déclare le ministre algérien de l'Enseignement supérieur dans un entretien au *Quotidien d'Oran* le 1^{er} septembre 2020. C'est dans ce contexte aussi que s'ouvre en 1989 à Alger la première école privée francophone qui prépare les élèves au baccalauréat scientifique français et qui s'étend plus tard aux autres grandes villes. Occupé à pourchasser les groupes islamiques armés durant la « décennie noire », le pouvoir algérien se montre plus indifférent ou plus tolérant à l'égard de ces écoles privées francophones qui se multiplient d'année en année dans les milieux urbains favorisés d'Alger et de Tizi-Ouzou³¹ notamment³².

Un double isolement des arabisants

Alors que les diplômés algériens des sciences technologiques (francophones) découvrent la réussite et le prestige social et scolaire nationaux et transnationaux durant les années 1985-1995, les universitaires arabisés font l'objet d'un double isolement : d'une part, à l'égard de leurs aînés et collègues francophones dont ils sont séparés physiquement – du fait que la majorité des arabisants enseignent dans

²⁹ Sur l'effet de la crise économique de 1985 et de la révolte du 5 octobre 1988 sur les sciences technologiques, voir Khelfaoui, 2003.

³⁰ Kadri, 2000.

³¹ Ville d'envergure et chef-lieu de département (*wilaya*) de Kabylie qui compte aujourd'hui plus d'une vingtaine d'écoles privées de programme « français ».

³² Corbier, 2012.

les nouvelles universités de l'intérieur et en premier cycle le plus souvent³³ ; d'autre part, des universitaires arabisants du Maghreb et du monde arabe, avec lesquels ils n'ont jamais eu (et jusqu'à aujourd'hui encore) d'échanges scientifiques véritables et réguliers (projets d'équipes mixtes, publications communes). Outre ce double isolement, la politique d'arabisation des sciences sociales qui avait accéléré le retour en France des universitaires français exerçant en Algérie au titre de la coopération³⁴ a aussi et indirectement « contribué » au rapprochement entre les universitaires algériens francophones et leurs homologues du champ français des sciences sociales sur l'Algérie et le Maghreb³⁵. Cela dit, jusqu'à 1985-1988 environ, ces échanges restent épisodiques à cause des conditions propres aux charges universitaires en Algérie³⁶, mais aussi et surtout en raison du décalage entre les deux champs de recherche français et algérien sur l'Algérie. En effet, si le champ des sciences sociales francophones en Algérie est orienté vers des questions et des objets fléchés par le pouvoir (la résistance à la colonisation, le développement économique national, l'usine, la ville, l'école, l'arabisation, la révolution agraire), le champ français, lui, investit plutôt des objets marginaux ou frappés d'illégitimité politique en Algérie (les études berbères, l'Islam, l'émigration, la mémoire coloniale, la condition féminine).

Mais après 1988, les occasions de collaboration entre les deux communautés scientifiques sont plus nombreuses, les sollicitations plus fréquentes, les objets plus communs et les liens plus institutionnalisés, comme le montre la multiplication

33 Les francophones sont tous ou presque concentrés à la faculté centrale d'Alger et dans les toutes premières universités (ou centres universitaires) construites après l'indépendance (Alger, Oran, Constantine, Annaba, Tizi-Ouzou). De surcroît, les enseignants francophones en SHS exercent essentiellement dans les formations post-graduées (moins denses et plus discrètes), tandis que les arabisants sont plutôt majoritaires dans le premier cycle (licence).

34 Henry, Vatin, 2012.

35 Pour une vue approximative sur les pôles de recherche principaux sur le Maghreb en France, on peut citer le pôle d'Aix-en-Provence autour de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* et de l'*Encyclopédie berbère*, où l'on recense plusieurs contributions d'universitaires algériens. Le pôle parisien est beaucoup plus diversifié. On peut citer le *Bulletin de littérature orale arabo-berbère* autour de Germaine Tillion, Camille Lacoste Dujardin et M'Barek Redjala ; le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture dirigé par Pierre Bourdieu, qui est alors un lieu de formation et de passage célèbre pour de nombreux universitaires algériens (Fanny Colonna, Mustapha et Zoubida Haddab, M'hammed Boukhobza, Aïssa Kadri, Tassadit Yacine). L'université Paris VIII Saint-Denis s'est constituée en un véritable pôle autour des enseignants-chercheurs spécialistes du mouvement national et de la guerre d'indépendance (René Gallissot, Benjamin Stora, Mohammed Harbi), qui ont été à l'origine du lancement de l'Institut Maghreb-Europe en 1990. L'Institut national des langues et cultures orientales (INALCO) et enfin, le Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen (CHSIM, EHESS), alors dirigé par Lucette Valensi et qui compte plusieurs chercheurs spécialistes du Maghreb (Marc Ferro, Jocelyne Dakhlia, François Pouillon, etc.), ont également accueilli un grand nombre d'universitaires algériens durant la « décennie noire » (Houari Touati, Lahouari Addi, Hocine Benkheira, Omar Carlier, Abderrahmane Moussaoui...). Ce même pôle a aussi été à l'origine de la création de l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) au début des années 2000.

36 En plus de leurs charges de cours, des heures supplémentaires et des tâches administratives au sein des facultés (chef de département, vice-doyen, chef de scolarité, président du conseil scientifique, chef de domaine...), il faut aussi prendre en compte les difficultés de la vie quotidienne de l'époque dans une ville-capitale comme Alger (crise du logement, bureaucratie, problèmes de transport... ; par ailleurs, beaucoup d'universitaires n'avaient pas le téléphone chez eux).

d'ouvrages collectifs sur le Maghreb et le monde musulman en général³⁷. En effet, plusieurs universitaires algériens – juristes, sociologues, géographes, historiens – qui travaillaient auparavant sur des objets propres au contexte national (le développement économique, la colonisation et la guerre de libération, le travail, l'école, l'arabisation) se sont convertis à l'anthropologie, à la science politique ou à l'islamologie pour s'adapter aux demandes et aux objets du champ scientifique français sur le Maghreb et le monde musulman en général³⁸. En moins d'une décennie, plusieurs d'entre eux publient des ouvrages dans des maisons d'édition reconnues (Le Seuil, La Découverte) et de nombreux articles dans des revues réputées dans le champ scientifique français (*Annales, Actes de la recherche en sciences sociales, Temps modernes*). La diffusion et la réédition de ces travaux en Algérie ainsi que les interventions fréquentes et souvent remarquées de ces universitaires « exilés » dans les colloques, les débats publics et la presse francophone après les années 1990 (en Algérie) consacrent définitivement le prestige de l'élite « transnationale » et en même temps « déclassent » une majeure partie de l'élite universitaire nationale (celle qui ne publie pas à l'étranger) au rang d'élite « seconde ».

C'est dans ce contexte d'une Algérie dévastée par le terrorisme et isolée du monde qu'Abdelaziz Bouteflika (1937-2021), ancien ministre des Affaires étrangères et figure emblématique de l'Algérie du président Houari Boumédiène (1965-1978) – alors considérée comme la « Mecque des révolutionnaires » –, est élu, le 15 avril 1999, président de la République algérienne. Par sa légitimité politique et historique, par sa maîtrise parfaite de la langue française et de la langue arabe classique (rare pour cette génération des années 1930 scolarisée à l'école française), Bouteflika réussit à s'affranchir du tabou linguistique comme le montrent plusieurs de ses interventions publiques et « critiques » à l'égard de la politique d'arabisation. À l'occasion de la Journée de l'étudiant, le 19 mai 1999, au cours d'une conversation avec les étudiants retransmise à la télévision, le président Bouteflika relativise les problèmes de langue : « S'il faut, disait-il, apprendre le japonais pour que l'élite algérienne puisse se mesurer aux compétences des autres nations, nous apprendrons le japonais. » Et d'ajouter : « Il

37 Dans un article sur la sociologie et l'anthropologie au Maghreb et la circulation régionale des disciplines, Fanny Colonna, notait « qu'entre 1974 et 2004 et un peu au-delà, on peut repérer environ 35 symposiums ou ouvrages collectifs [...] ils réunissent des textes tunisiens, marocains, algériens et évidemment français voire autres [...]. Enfin ils sont le plus souvent pluridisciplinaires [...]. De 1974 à 1982, je relève 8 volumes collectifs. De 1986 à 1996, 10 volumes. De 1996 à 2006, 15 volumes. Compte tenu de la qualité évidente de la plupart de ces publications, on ne peut donc soutenir qu'il ne s'est rien passé en termes de circulation régionale. » (Colonna, 2010, 98)

38 C'est à l'occasion de cet « exil » en France que certains universitaires algériens achèvent leur doctorat ou leur habilitation à diriger des recherches (HDR) dans les années 1990-2005 (Abderrahmane Moussaoui, Ahmed Bennaoum, Aïssa Kadri, Omar Carlier, Feriel Lalami, Houari Touati, Hocine Benkheira, Rachid Bellil, Mourad Yelles, Tassadit Yacine, Youcef Fates...). À cette liste qui n'est pas exhaustive, il faut ajouter les noms des autres universitaires qui continuent leurs recherches à titre privé ou hors du champ universitaire français. On pense ici à titre indicatif à l'œuvre importante de Malek Chebel sur l'anthropologie de l'Islam et au travail sociologique de Feriel Lalami restitué dans son ouvrage *Les Algériennes contre le code de la famille* (2012).

est impensable d'étudier des sciences exactes pendant dix ans en arabe alors qu'elles peuvent l'être en un an en anglais. » Selon lui, « il n'y a jamais eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français³⁹ ! » Ces interventions ont eu un retentissement symbolique et psychologique important sur l'opinion algérienne en général et au sein de l'élite politique et universitaire arabisée en particulier. Elles symbolisent la fin du privilège politique dont bénéficiait l'arabisation jusque-là⁴⁰ et marquent un début de dépassement ou d'indifférence à l'égard de l'instrumentalisation politique des enjeux linguistiques en Algérie. Une indifférence et un dépassement de plus en plus visibles dans l'espace universitaire des lettres et sciences humaines et sociales en particulier, où l'on aperçoit, depuis 2000 environ⁴¹, un intérêt croissant et constant pour les langues étrangères, le bilinguisme (arabe-français ou arabe-anglais) et les formations internationales susceptibles de conduire aux universités étrangères, françaises plus particulièrement⁴². Enfin, la politique d'expansion universitaire et de paix sociale menée par Bouteflika dès son premier mandat et qui a profité à toutes les couches sociales, aux classes moyennes supérieures et aux universitaires arabisants en particulier (recrutement massif, salaires augmentés, stages à l'étranger, promotions faciles, contrôles quasi inexistant...) a fait accepter ou « admettre » cette critique politique prise et comprise comme une rançon en échange de ces avantages sociaux.

Une reproduction simple

Comme au tournant des années 1970-1980, la décennie 2000 a vu, avec la remontée des prix des hydrocarbures et l'élection de Bouteflika en 1999, la réédition de la même politique de redistribution de la rente qui avait marqué le début de la présidence de Chadli Bendjedid (1979-1983) et de la même politique d'expansion universitaire. Souvent poussé par les tutelles ministérielles, chaque élu de province voulait plus de programmes de logements « promotionnels » ou « sociaux », chacun voulait allonger

³⁹ Granguillaume, 2001, 285.

⁴⁰ Évoquant son expérience d'enseignant et de doyen de la faculté de droit d'Alger durant la décennie 1960-1980, Ahmed Mahiou écrivait que « l'ouverture de la première année de licence en arabe a commencé au cours de l'année universitaire 1967-1968 et la sortie de la première promotion a eu lieu en 1971, en présence du chef de l'État. Notons que la licence en arabe avait une durée de 3 ans, au lieu de 4 ans en français ; l'objectif était de former plus rapidement des cadres arabisants. » (Mahiou, 2022, 72)

⁴¹ « À partir de 1999, le président Bouteflika a pratiqué une ouverture linguistique et levé le tabou que certains faisaient peser sur l'utilisation de la langue française. Il a mis en place à partir de 2000 une commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE). Les débats de cette commission ont largement porté sur la place relative des langues et consacré un retour au bilinguisme. » (Granguillaume, 2012, 324)

⁴² Nous pensons que la promotion et l'officialisation de la langue amazighe (berbère) et de son enseignement en Algérie après une longue lutte politique ont contribué à dépasser et dépassionner l'opposition linguistique radicale entre arabisants et francophones du fait que la majorité des opposants à la reconnaissance officielle de la langue amazighe voient dans la défense de celle-ci un rejet de la langue arabe ou, pire encore, un soutien caché de la langue française, ne fût-ce que parce qu'elle (la langue amazighe) utilise les caractères latins.

son réseau routier, amener le gaz de ville et, surtout, inaugurer « son » université⁴³. En moins de vingt ans, de 2000 à 2017, l'Algérie a inauguré près de 95 universités et centres universitaires, sans compter les résidences étudiantes. Cela dit, plusieurs de ces universités construites par des entreprises chinoises, turques et algériennes connaissent, dès leur livraison, des problèmes importants (bitumes arrachés, carreaux soulevés, portes qui ne se ferment pas, sanitaires en situation d'inondation permanente...). Mis à part certaines universités sahariennes (Tamanrasset, Adrar, Ghardaïa), celles du nord, comme l'ensemble des bâtiments urbains, y compris les mosquées, sont d'une « médiocrité » architecturale affligeante ; les espaces verts sont inexistantes, « les ampoules, les interrupteurs et les robinetteries, nous dit un agent d'entretien, ne sont plus remplacés à force d'être constamment volés⁴⁴ ». Ces nouvelles universités, qui drainent des flux importants de jeunes étudiants vers les villes moyennes, donnent l'impression que le pays s'est, d'un coup, élargi et que les choses que nous ne voyions auparavant que dans les grandes capitales régionales (Alger, Oran, Constantine), comme ces bus universitaires ou ces flux de voitures aux abords des résidences étudiantes, font maintenant partie du paysage urbain des centres-villes « minuscules » des provinces. Ce rapprochement de l'université des villes intérieures a d'abord profité aux jeunes femmes bachelières, car, auparavant, pour des raisons d'insécurité physique et morale, beaucoup de familles des campagnes et des villes provinciales hésitaient à autoriser leurs filles à poursuivre leurs études à l'université.

Ce surgissement soudain et simultané de plusieurs universités dans ces villes moyennes a suscité un besoin d'enseignants universitaires similaire à celui du tournant des années 1970-1980. Mais où trouver, où recruter ces enseignants ? La coopération étrangère apparaît comme une solution impensable dans le contexte du terrorisme de la fin des années 1990 et de l'arabisation totale des filières de sciences humaines et sociales commencée en 1980. Il ne reste alors à l'université que des maîtres-assistants et des « vieux » doctorants qui comptent sur l'ancienneté et l'activisme syndical pour être propulsés vers le grade supérieur de maître de conférences sans passer par la thèse⁴⁵. Pour répondre à ce besoin urgent d'enseignants, l'administration universitaire est donc contrainte de tolérer des soutenances « au rabais » de « vieux doctorants » et à ouvrir le concours du magistère (équivalent du DEA ou du master II) à tous les anciens étudiants, en favorisant les enseignants du secondaire et certaines professions administratives (avocats, journalistes, haute fonction publique régionale) pour les

43 Ces chantiers qui impliquent des marchés financiers importants contribuent aussi à initier ces élites bureaucratiques provinciales, d'origine modeste, à la corruption ; c'est ainsi que plusieurs premiers ministres, ministres, walis et hauts fonctionnaires se retrouvent en prison, condamnés pour corruption après le mouvement social (*Hirak*) déclenché le 22 février 2019.

44 Entretien, 2021.

45 Il s'agit là de naufragés de la « décennie noire » : d'anciens étudiants inscrits en doctorat en France et qui ont interrompu leur inscription depuis plus de dix ans, ainsi que des étudiants inscrits sous la direction d'un directeur algérien exilé, parti en retraite ou décédé.

autres filières, comme le droit, les sciences politiques et le journalisme. Le recrutement local de ces jeunes doctorants-enseignants, d'origine souvent modeste, certains étant célibataires ou jeunes pères vivant encore dans la maison familiale, permet à nombre d'entre eux de rester dans leur ville d'origine et ainsi d'éviter les problèmes de logement dans les grandes villes. Dans leur majorité, ils restent, à tous points de vue, très proches de leurs étudiants, car entre l'étudiant le plus âgé et ces jeunes doctorants-enseignants précipitamment recrutés, il n'y a souvent guère plus de cinq ans de différence d'âge ; un écart similaire à celui que l'on observe entre le plus âgé de ces doctorants-enseignants et leurs directeurs de thèse, qui ont souvent connu la même trajectoire scolaire et ont les mêmes origines sociales. Cette opportunité, pour ces jeunes qui n'espéraient guère monter si facilement du statut d'enseignant du secondaire à celui d'assistant à l'université, s'accompagne également de la découverte de l'ancien privilège de « la bourse à l'étranger⁴⁶ », qui est devenue un enjeu de lutte au sein des facultés. Bien que les démarches bureaucratiques soient longues et harassantes, ces séjours ont, selon de nombreux boursiers, d'importants bénéfices psychologiques pour ces jeunes doctorants, en leur permettant de découvrir, pour la première fois, hors d'Algérie, une autre tradition universitaire et scolaire.

Absorbés par les tâches quotidiennes qui se multiplient à l'arrivée des premiers enfants, les ménages de ces jeunes enseignants-doctorants – qui épousent le plus souvent l'une de leurs étudiantes en fin d'études ou une enseignante « subalterne » (école primaire, collègue) – ne disposent que d'un seul salaire (celui de l'enseignant) au début de leur mise en ménage et se trouvent ainsi dans une précarité sociale qui contraint nombre d'entre eux à recourir aux heures supplémentaires ou à des missions administratives complémentaires afin d'augmenter leurs revenus. Ce n'est pas tout, car vivant dans des appartements de trois pièces (ce type de logement constitue l'offre principale du parc immobilier privé ou public en Algérie) qui deviennent étroits dès l'arrivée du deuxième enfant (en sachant que la moyenne est de trois enfants par foyer dans les ménages universitaires), les enseignants ne disposent plus d'espace pour travailler, ni chez eux ni dans les bibliothèques publiques et universitaires, souvent encombrées, bruyantes et surtout peu dotées⁴⁷. Outre ces tâches quotidiennes épuisantes, le fait que la majorité des enseignants partagent presque tout (ils viennent du même milieu social, habitent le même immeuble, ont le même grade, le même âge, les mêmes soucis...) réduit toute possibilité d'individuation et de solitude nécessaire au travail de recherche et de création en général. Ainsi, c'est non seulement le cours

⁴⁶ Octroyées pour des durées allant de 15 jours à 18 mois.

⁴⁷ Les bibliothèques universitaires ne disposent pas d'abonnements aux revues étrangères. Quant à la dotation en livres locaux ou étrangers, la loi exige l'établissement d'une liste d'ouvrages proposée par les enseignants, puis envoyée au service administratif qui se charge de l'achat chez un libraire local ou de la transmission de la commande à Alger, au ministère de l'Enseignement supérieur, pour les livres étrangers. Mais comme le confirme un témoin, « rare, rare, qu'on obtienne ces listes par les enseignants, même en insistant... Ils oublient, ils disent, oui, oui [...], vous renvoient à [un] collègue... ».

de leurs recherches doctorales qui est affecté par cette condition sociale et universitaire, mais aussi leurs enseignements mêmes. Tous ou presque reprennent les cours qu'ils ont eux-mêmes reçus il y a plus de dix ans et qui ne sont souvent qu'une pâle synthèse de quelques livres ou manuels français les plus célèbres de la discipline ou du sujet en question (la ville, le travail). Selon Abdelkader Lakjaa, ancien doyen de la faculté des sciences sociales d'Oran (2009-2012), « les enseignants ne rattrapent jamais leurs absences [...] arrivent toujours en retard, sans le moindre document en main, dépassent le temps de la pause, terminent la séance avant l'heure, fusionnent cours et TD en trois quarts d'heure au lieu de trois heures et demi [et] aucun ne corrige les copies d'examen⁴⁸ ».

La publication scientifique et la promotion du bilinguisme dans les sciences humaines et sociales arabisées

L'obligation faite depuis le début des années 2000 aux universitaires algériens de publier au moins un article dans une revue scientifique internationale avec comité de lecture pour pouvoir soutenir leur doctorat ou candidater à un poste ou un grade supérieur (maître de conférences de rang A ou rang B, habilitation à diriger des recherches ou grade de professeur) a eu un effet structural sur l'organisation, la production et la formation universitaires en Algérie. Il faut rappeler ici qu'à part quelques rares exceptions (*Naqd, Insaniyyat, Revue algérienne des sciences juridiques, Libya*), l'espérance de vie d'une revue de sciences sociales en Algérie dépasse rarement deux ou trois ans⁴⁹. Celles qui survivent comme celles que l'on vient de citer se comptent sur les doigts d'une seule main ; toutes ou presque publient essentiellement en langue française en incluant quelques rares articles en langue arabe (deux à trois au plus), pour écarter tout reproche de monolinguisme francophone ou de discrimination linguistique et politique. La pénurie de revues de langue arabe spécialisées en sciences humaines et sociales en Algérie a poussé les doctorants-enseignants algériens vers les revues du Maghreb et du Proche-Orient (publiées principalement à Tunis, au Caire, à Damas ou à Beyrouth), qui n'ont finalement pas été d'un grand secours⁵⁰. Certains se sont tournés vers les revues francophones du Maghreb et quelquefois vers les revues françaises ou européennes spécialisées sur le monde arabe et musulman, en s'aidant

⁴⁸ Lakjaa, 2014, 172.

⁴⁹ Il serait intéressant de faire l'histoire sociale de la disparition de certaines revues de sciences sociales comme *CIRTA, Panorama des sciences sociales* ou *Thaqafa*, pour voir comment se produisent ces « disparitions ».

⁵⁰ En effet, les révoltes arabes de 2011 qui ont affecté l'ensemble des champs politiques et scientifiques nationaux arabes ont entraîné une réduction significative du taux d'acceptation des articles des universitaires algériens peu liés à l'actualité des printemps arabes. Comme la rente pétrolière a été largement utilisée par le pouvoir de l'époque pour « acheter » la paix sociale, il n'y a pas eu de mouvement social d'envergure et une majorité d'intellectuels et d'universitaires ont même contesté le caractère révolutionnaire de ces révoltes en relayant le slogan de « l'exception algérienne » (Chachoua, 2015).

de traducteurs loués ou sollicités à titre « gratuit » dans leur entourage amical ou professionnel. Ce recours à la traduction a fréquemment facilité les pratiques de plagiat, en les rendant moins aisément repérables, et c'est ainsi que progressivement s'est développé un véritable marché noir de la publication scientifique en Algérie : « Moi par exemple, dit un enseignant, je vais déposer plainte contre un collègue de l'université de Y car il a repris un chapitre de mon livre [en langue arabe] en changeant maladroitement quelques mots ou demi-phrases et en me citant à peine une ou deux fois sans guillemets. J'ai déjà dénoncé ce collègue auprès de [...]. Mais maintenant c'est une "karitha" (catastrophe), il y a même des annonces sur les réseaux sociaux qui proposent leurs services pour aider à l'écriture de la thèse ou la publication d'un article. » (Entretien avec un enseignant, 2022).

C'est aussi cette pression à la publication qui a incité de nombreuses facultés de l'intérieur du pays à fonder leurs propres revues scientifiques⁵¹ pour publier les articles de leurs doctorants-enseignants afin de leur permettre de soutenir leur thèse. Cependant, cette multiplication des revues n'a pas permis de combler totalement le déficit d'accès à la publication, car après avoir soutenu son doctorat, tel maître de conférences, tel professeur ou tel membre de la rédaction « voudra encore, dit un témoin, publier son doctorant, sa femme ou son copain qui prépare son habilitation ou qui candidate à une promotion au grade supérieur ». Très vite, l'espace des revues universitaires algériennes s'est trouvé saturé devant l'ampleur des soumissions d'articles par les candidats à la soutenance de doctorat, ce qui a multiplié encore les initiatives de fondation de nouvelles revues scientifiques et universitaires. En effet, chaque professeur, chaque doyen, chaque nouveau docteur prétend fonder une division de recherche, une revue ou un laboratoire pour être à la tête d'un petit empire au sein de sa faculté. Dans le dessein d'assainir et de contrôler le fonctionnement de ces revues de plus en plus nombreuses, le ministère de l'Enseignement supérieur a décidé d'intervenir en installant en 2017 une plateforme d'édition électronique (ASJP)⁵² qui homologue les revues et gère toute la chaîne de production, de la soumission à la publication. Mais la production de sciences sociales en langue arabe publiée sur cette plateforme circule presque uniquement dans le cercle du corps enseignant et est frappée par un double discrédit : elle est critiquée pour son fonctionnement endogamique et, surtout, suspectée de plagiat. Certains doutent même de la paternité véritable de plusieurs articles publiés par des enseignants, ceux habilités de rang B, notamment, qui, selon un enseignant interrogé, « n'hésitent pas à détourner les travaux de leurs doctorants pour les publier en articles afin de renforcer leur dossier de candidature au rang de

⁵¹ Les titres de ces revues reprennent souvent ceux des revues françaises des mêmes disciplines *Hawliyyat* fait écho aux *Annales* ; *Majallat al-markaz...* et *Majallat al dirasat...* à *Revue du centre...* et *Revue des études...*

⁵² Algerian Scientific Journal Platform (ASJP), plateforme d'édition électronique des revues scientifiques algériennes : <https://www.asjp.cerist.dz> (consulté le 20 juillet 2023). On compte aujourd'hui 814 revues officiellement enregistrées sur la plateforme, mais ce chiffre augmente d'un mois à l'autre – moins vite qu'auparavant toutefois –, suivant les nouvelles homologations.

professeur ». « Sinon, comment expliquer que le même enseignant, en plus des cours, arrive à publier en moins de deux ans trois articles sur trois sujets différents dans trois revues différentes, tous extérieurs à son domaine de recherche et à sa propre recherche doctorale ? » (Entretien avec un enseignant, 2021)

En effet, nombre de ces articles en langue arabe, comme nombre de travaux et thèses soutenues par cette génération universitaire, sont souvent des copies partielles ou des synthèses d'anciens travaux sur les mêmes sujets publiés auparavant en langue française. De l'aveu même de plusieurs enseignants qui ont siégé dans de nombreux jurys des différentes universités du pays, plusieurs mémoires, des chapitres et des morceaux entiers de thèses seraient des traductions cachées ou des reprises « quasi intégrales » avec des citations minimales d'ouvrages, d'articles, d'anciens mémoires de magistère (DEA) ou de chapitres de thèses soutenues par des universitaires francophones en Algérie ou en France⁵³. C'est ainsi qu'en moins de dix ans, cette génération de doctorants-enseignants arabisants a réalisé, sans se rendre compte du sens et de l'ampleur de cette entreprise, un transfert massif d'idées, de traditions et de savoirs scientifiques français sur l'Algérie vers les sciences humaines et sociales algériennes de langue arabe. Cela dit, et contrairement à la lecture morale qui regarde (et dénonce) ces circulations comme des vols scientifiques ou des importations sans dédouanement, nous pensons que ces transferts participent à la construction/circulation d'une science sociale internationale et, en même temps, à la formation et à l'institution d'une science sociale nationale de langue arabe, monolingue, mais foncièrement « bilingue » et francophone du point de vue des contenus scientifiques.

Un champ vacant ?

Le fait que la majorité des enseignants universitaires appartiennent à la même génération scolaire et partagent la même condition sociale et les mêmes positions (a)politiques⁵⁴ et qu'ils soient presque tous recrutés ou promus au grade supérieur à la faveur de l'expansion universitaire des années 2000, sans concurrence (les postes ont longtemps été plus nombreux que les candidats), explique pourquoi cette génération indifférenciée ne parvient pas à dégager des figures électives, d'envergure nationale ou transnationale. En effet, à la différence de leurs homologues francophones qui ont accédé à la consécration transnationale par la médiation du champ francophone ou français des sciences sociales, la génération universitaire des sciences sociales

⁵³ Le ministère de l'Enseignement supérieur algérien a mis en place, à partir de 2018, toute une panoplie de lois et de commissions déontologiques au niveau des facultés et des centres de recherche afin de prévenir le plagiat scientifique, qui est devenu depuis les années 2010 un fléau grandissant au sein de l'université algérienne. La presse nationale a donné un large écho à ce phénomène depuis une dizaine d'années environ.

⁵⁴ Le corps enseignant reste dans l'ensemble peu militant, comme le montre son engagement tiède, tardif et prudent lors du mouvement *Hirak* de février 2019 contre le cinquième mandat de Bouteflika (Chachoua, 2015).

de langue arabe se distingue par un même double isolement que celui vécu par la génération des années 1980 évoqué plus haut. Ces enseignants-chercheurs sont isolés de leurs aînés francophones d'abord, avec lesquels ils sont séparés par l'âge, la langue, la formation et même l'espace (ils exercent essentiellement dans les grandes universités régionales inaugurées au début des années 1970 ou dans les rares centres de recherche où l'usage du français est plus dominant encore), et ensuite, du champ arabe des sciences humaines et sociales⁵⁵ (pour l'instant inexistant en tant que champ unifié), duquel ils sont coupés nationalement pour des raisons politiques. C'est ainsi que la génération minoritaire des enseignants-chercheurs francophones reste, y compris pour le sens commun universitaire arabisant, la vitrine et le symbole national des sciences sociales algériennes⁵⁶. En effet, outre une insertion réussie dans le champ français et francophone des sciences sociales du pourtour méditerranéen et maghrébin unifié par « le tiers français », la génération des universitaires francophones en Algérie dispose aussi de vrais réseaux au sein du champ journalistique, éditorial et bureaucratique national. Mais cette élite, déjà peu nombreuse, diminue maintenant d'année en année par le vieillissement, l'usure et surtout la mort, qui a ponctionné depuis 2020 plus de quarante enseignants-chercheurs (dont deux femmes) dans ce petit groupe de plus en plus résiduel⁵⁷. Pire encore, les travaux de ces universitaires ne figurent même pas dans les programmes d'enseignement, ne sont pas traduits et sont souvent dédaignés par les arabisants qui leur préfèrent, pour la citation scientifique, les auteurs étrangers, plus prestigieux à leurs yeux. Tout cela explique donc que le champ des sciences humaines et sociales – comme l'ensemble du champ de production symbolique algérien en général (le champ culturel, le champ journalistique, la peinture, le théâtre, à l'exception relative du champ cinématographique)⁵⁸ –, qui a tant de mal à se constituer, qui n'a ni maîtres ni disciples, qui est peu autonome, peu légitime, soit en quelque sorte – et pour une décennie encore à tout le moins – non pas vide ou inexistant, mais vacant, « disponible », sans occupants légitimes.

55 Bamyeh, 2015.

56 Le programme du premier salon des sciences sociales qui s'est tenu à Oran du 19 au 21 novembre 2022 illustre les difficultés de constitution d'une science sociale de langue arabe en Algérie et l'autorité scientifique accordée à la première génération universitaire francophone – aujourd'hui âgée de plus de 70 ans – dans le champ des sciences sociales actuel. Sur 115 communications, en effet, quinze « seulement » étaient en langue arabe, tandis que la plupart des interventions ont consisté en des exercices de bilan, soit celui des différentes disciplines des sciences sociales, soit, pour les chercheurs les plus productifs, celui de leurs propres travaux. On comprend dès lors la sur-représentation dans le programme des problématiques scientifiques centrales dans les années 1970 (le développement, le travail, le système éducatif, les syndicats, les institutions de l'État) et l'absence du même programme des objets qui étaient tabous ou marginaux à l'époque (la religion, l'immigration, les langues...).

57 Décompte donné par les organisateurs du premier salon des sciences sociales, Oran, 19-21 novembre 2022. Les journées ont été clôturées par un hommage à la mémoire des collègues décédés depuis 2020.

58 Le cas du cinéma est doublement intéressant, car, d'une part, il n'y avait pas de cinéma algérien avant l'indépendance et, d'autre part, ce secteur n'est pas du tout touché par le conflit linguistique ou le bilinguisme. Aujourd'hui, aucun cinéaste algérien n'oserait faire un film en Algérie dans une langue autre que l'arabe dialectal ou la langue amazighe !

Bibliographie

- Aït-Larbi**, A. (dir.), 2010, *Avril 80. Insurgés et officiels du pouvoir racontent le « Printemps berbère »*, Alger, Koukou Éditions.
- Aït-Aoudia**, M., 2015, *L'expérience démocratique en Algérie, 1988-1992. Apprentissages politiques et changement de régime*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Aktouf**, O., 1989, *Algérie, entre l'exil et la curée*, Paris, L'Harmattan.
- Bachir**, M., 1994, *Madkhal ila ilm al ijtimaa fi al djazair ma bayna 1972-1982*, Alger, Office des publications universitaires.
- Bamyeh**, M., 2015, *Les sciences sociales dans le monde arabe. Formes de présence*, premier rapport de l'Observatoire arabe des sciences sociales, Beyrouth, Arab Council for Social Sciences, en ligne : <http://www.theacss.org/uploads/French-Report-Final-WEB.pdf> (consulté le 20 juillet 2023).
- Beaud**, S., 1998, « Regards sur la sociologie en Algérie et dans le monde Arabe. Entretien avec Ali El-Kenz », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 32, p. 127-139.
- Belaribi**, K., 2000, *Un cadre au foyer*, Alger, Casbah Éditions.
- Benghabrit**, N., **Haddab**, M. (dir.), 2008, *L'Algérie 50 ans après. État des savoirs en sciences sociales et humaines (1954-2004)*, édition bilingue, Oran, Éditions CRASC.
- Benguerna**, M., 2007, « La formation inachevée d'une élite technique : l'école polytechnique d'Alger (1962-1970) » dans Lardjane, O. (dir.), *Élite et société. Algérie & Égypte*, Alger, Casbah Éditions, p. 255-260.
- Boukhobza**, M., 1991, *Octobre 88. Évolution ou rupture ?*, Alger, Éditions Bouchène.
- Bourdieu**, P., 1975, « Les conditions sociales de la production sociologique. Sociologie coloniale et décolonisation de la sociologie », *Le mal de voir*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10-18 », *Cahiers Jussieu*, 2, p. 416-427.
- Bourdieu**, P., 1984, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu**, P., 2000, « L'inconscient d'école » *Actes de la recherche en sciences sociales*, 135, p. 3-5.
- Bourdieu**, P., 2015, *Sociologie générale*, vol. 1, *Cours au collège de France, 1981-1983*, Paris, Raison d'agir/Éditions du Seuil.
- Bourdieu**, P., 2016, *Sociologie générale*, vol. 2, *Cours au collège de France, 1983-1986*, Paris, Raison d'agir/Éditions du Seuil.
- Bourdieu**, P., **Darbel**, A., **Rivet**, J.-P., **Seibel**, C., 1963. *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris/La Haye, Mouton & C^{ie}.
- Bourdieu**, P., **Sayad**, A., 1964, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bouveresse**, J., 1973, *Wittgenstein : la rime et la raison. Science, éthique et esthétique*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique ».
- Casanova**, P., 2015, *La langue mondiale. Traduction et domination*, Paris, Éditions du Seuil.
- Chachoua**, K., 2010, « La sociologie en Algérie. L'histoire d'une discipline sans histoire », dans Kienle, E. (dir.), *Les sciences sociales en voyage. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient vues d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/ Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, p. 133-156.
- Chachoua**, K., 2014, « Les montagnes et la montée des clercs dans l'Algérie coloniale. Viticulture, montagnes et réformismes (*islah*) aux XIX^e-XX^e siècles », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 135, p. 131-150.
- Chachoua**, K., 2015, « Les révoltes au pays de la révolution. Champ intellectuel, champ du pouvoir et "révoltes arabes" en Algérie », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 138, p. 189-206.

- Chachoua, K., Schoelen, L.**, 2019, « Higher Education Systems and Institutions, Algeria », dans Teixeira P. N., Shin J. C. (dir.), *Encyclopedia of International Higher Education Systems and Institutions*, Dordrecht, Springer.
- Colonna, F., Haddab, M.** (dir.), 1983, *Méthodes d'approches du monde rural*, Alger, Office des publications universitaires (OPU).
- Colonna, F.**, 2010, « Sociologie et anthropologie au Maghreb, la circulation régionale des disciplines. Vers une mise en commun des ressources au Sud ? », dans Kienle, E. (dir.), *Les sciences sociales en voyage. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient vus d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/ Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, p. 95-113.
- Courreye, Ch.**, 2020, *L'Algérie des Oulémas. Une histoire de l'Algérie contemporaine (1931-1991)*, Paris, Éditions de la Sorbonne.
- Corbier, F.**, 2012, *Les écoles « françaises » de Tizi Ouzou. Émigration, politique et francité en Algérie*, thèse de doctorat en anthropologie sous la direction de H. Claudot-Hawad et K. Chachoua, Aix-Marseille Université.
- Cheriet, A.**, 1983, *Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation*, Alger, Office des publications universitaires.
- Djabi, N.**, 1994, « Contribution à la sociologie de l'élite syndicale. Le cas des dirigeants de l'UGTA » (article en arabe), *Naqd. Revue d'études et de critiques sociale*, 6, p. 3-22.
- Djabi, N.**, 2013, *Sanawat boutaflika, maqalat fi al siyassa wa al-ijtima'a (Les années Bouteflika, textes sur la sociologie et la politique)*, Alger, Éditions Dar El Oumma.
- Djeral, D.**, 2012, « L'enseignement de l'histoire en Algérie au temps de la coopération », dans Henry, J.-R., Vatin, J.-C. (dir.), *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/ Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, p. 71-81.
- El-Kenz, A.**, 1989, *Au fil de la crise. 4 études sur l'Algérie & le monde arabe*, Alger, Éditions Bouchène,
- El-Kenz, A.**, 1992, « Les deux paradigmes (Algérie) », dans Waast, R., El-Kenz, A. (dir.), *L'industrie et la recherche*, Bondy, Orstom, p. 230-238.
- El-Kenz, A.**, 2009, *Écrits d'exil*, Alger, Casbah Éditions.
- Gadant, M.**, 1997, « Nationalisme et anticolonialisme dans les sciences sociales », *Lignes*, 30, p. 77-91.
- Gast, M.**, 2004, *Tikatoutin. Un instituteur chez les Touaregs*, Alger, Éditions du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques.
- Ghalemallah, M.**, 2014, « L'université algérienne : de la réforme de 1971 à la réforme du LMD », dans Guerid, D. (dir.), *Repenser l'université*, Alger, Arak Éditions, p. 35-56.
- Ghouati, A.**, 2019, *Réformes universitaires et insertion des diplômés en Algérie*, Alger, Éditions du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement.
- Granguillaume, G.**, 2001, « Les débats et les enjeux linguistiques », dans Mahiou, A., Henry, J.-R. (dir.), *Où va l'Algérie ?*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, p. 273-287.
- Granguillaume, G.**, 2012, « La coopération contre l'arabisation ? » dans Henry, J.-R., Vatin, J.-C. (dir.), *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, op. cit., p. 321-325.
- Greffou, M.**, 1989, *L'école algérienne de Pavlov à Ibn Badis*, Alger, Éditions Laphomic.
- Guerid, D.**, 2014, *Repenser l'université*, Alger, Arak Éditions.
- Haddab, M.**, 2014, *Dimensions du champ éducatif algérien. Analyses et évaluations*, Alger, Arak Éditions.
- Halbwachs, M.**, 1930, *Les causes du suicide*, Paris, Félix Alcan.

- Haroun, A.**, 2013, *Le rempart. La suspension des élections législatives de janvier 1992 face à la terreur djihadiste*, Alger, Casbah Éditions.
- Heilbron, J.**, 2008, « Qu'est-ce qu'une tradition nationale en sciences sociales ? », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 18, p. 3-16.
- Henni, A.**, 1990, *L'option scientifique et technique en Algérie*, Alger, Office des publications universitaires.
- Henry, J.-R., Vatin, J.-C.** (dir.), 2012, *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans.
- Ibrahimi, A. T.**, 1973, *De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972)*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion.
- Kadri, A.**, 1982, « La réforme de l'enseignement supérieur et l'enseignement du droit en Algérie », dans *Politiques scientifiques et technologiques au Maghreb et au Proche-Orient*, Paris, CNRS Éditions, Les Cahiers du CRESEM, 14, p. 265-285.
- Kadri, A.**, 1991, « De l'université coloniale à l'université nationale, instrumentalisation et "idéologisation" de l'institution », *Peuples méditerranéens*, 54-55, p. 151-184
- Kadri, A.**, 2000, « La formation à l'étranger des étudiants algériens : les limites d'une politique rentière (1962-1995) », dans Geisser, V. (dir.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS Éditions, p. 209-219
- Khaled, K.**, 2019, *Les intellectuels algériens. Exode et formes d'engagement*, préface de A. Kadri, Tizi Ouzou, Éditions Frantz Fanon.
- Khelifaoui, H.**, 2000, *Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques algériens*, Paris, Publisud.
- Khelifaoui, H.**, 2003, « Le champ universitaire algérien entre pouvoirs politiques et champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 148, p. 34-46.
- Lakjaa, A.**, 2014, « Une expérience de gestion de la faculté des sciences sociales d'Oran. Une rationalisation impossible », dans Guerid, D. (dir), *Repenser l'université*, Alger, Arak Éditions, p. 168-182.
- Lalami, F.**, 2013, *Les Algériennes contre le code de la famille*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Leperlier, T.**, 2018, *Algérie, les écrivains dans la décennie noire*, Paris, CNRS Éditions.
- Madi, M.**, 2007, « L'élite arabisante et l'arabisation. De la stratégie linguistique à la marginalisation par la marge », dans Lardjane, O. (dir), *Élite et société. Algérie & Égypte*, Alger, Casbah Éditions, p. 339-351.
- Mahiou, A.**, 2012, « La réforme de l'enseignement supérieur en Algérie. Libres propos d'un acteur », dans Henry, J.-R., Vatin, J.-C. (dir.), *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, op. cit., p. 297-319.
- Mahiou, A.**, 2022, *Au fil du temps et des événements (Mémoires)*, Saint-Denis, Éditions Bouchène.
- Mammeri, M.**, 1989, « Une expérience de recherche anthropologique en Algérie », *Awal*, 5, p. 15-23.
- Marouf, N.**, 2011, *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine*, Alger, Casbah Éditions.
- Marouf, N., Adel, F., Adel, K.** (dir), 2002, *Quel avenir pour l'Anthropologie en Algérie ?*, actes du colloque organisé du 22 au 24 novembre 1999 à Timimoun, Oran, Éditions CRASC,
- Merad, A.**, 1967, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940*, Paris/La Haye, Mouton & C^{ie}.
- MESR**, 1971, *La refonte de l'enseignement supérieur. Principe et régime des études des nouveaux diplômés universitaires*, Alger, Imprimerie officielle.
- Ouzenadji, M.**, 2010, *Hadith sarih maa Abu al Qassim Saadallah*, Alger, Hibr Éditions.

Pervillé, G., 1984, *Les étudiants algériens de l'université française, 1880-1962. Populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels algériens de formation française*, Paris, Éditions du CNRS.

Sayad, A., 1994, « Les intellectuels à titres posthumes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 101-102, supplément *Liber*, 17, p. 5-7.

Sebaa, R., 1996, *L'arabisation des sciences sociales. Le cas de l'université algérienne*, Paris, L'Harmattan.

Sidi-Boumedine, R., 2012, « L'enseignement de la sociologie à l'université d'Alger entre 1962 et 1976. Quels enjeux ? », dans Henry, J.-R., Vatin, J.-C. (dir), *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb, op. cit.*, p. 285-294.

Sidi-Boumedine, R., 2013, *Yaouled ! Parcours d'un indigène*, Alger, APIC Éditions.